
**ALFRED PELLAN A SU
LAISSER SA MARQUE**

SACHEZ LAISSER LA VÔTRE



ALFRED PELLAN
JARDIN D'OLIVIA - A
1968
HUILE SUR CARTON
19,5 X 38 CM
COLL. MNBAQ, DON
DE LA SUCCESSION
ALFRED PELLAN
PHOTO: MNBAQ,
DENIS LEGENDRE (2004.457)

LE JARDIN D'OLIVIA

Le jardin d'Olivia, c'est le décor qu'Alfred Pellán conçoit en 1968 pour *La Nuit des rois* de William Shakespeare présentée au Théâtre du Nouveau Monde, à Montréal. Ce jardin extraordinaire est constitué de trois bandes horizontales. De bas en haut, il y a d'abord le sombre sous-sol dans lequel germent les graines et évoluent de drôles de bestioles; puis le sol verdoyant où s'épanouissent fleurs et plantes multicolores; et enfin un ciel où flottent des tiges végétales et des animaux improbables. Cette œuvre pleine de fraîcheur et de trouvailles fut offerte en don au Musée par la Succession Alfred Pellán en 2004. À l'origine, Pellán l'avait dédiée à sa muse, Madeleine.

JOHN R. PORTER

Directeur honoraire du MNBAQ, président du conseil d'administration de la Fondation du MNBAQ et commissaire du projet d'agrandissement

LE MUSÉE

Depuis 1933, le **Musée national des beaux-arts du Québec** est le lieu de mémoire par excellence de l'art et des artistes du Québec. Sa collection comporte aujourd'hui 37 000 œuvres et objets d'art, du XVII^e siècle à nos jours. Sa réputation d'excellence repose sur un juste équilibre entre la mise en valeur de ses collections et la programmation d'expositions d'envergure internationale. Le Musée est une institution dynamique et performante qui voit grand pour son statut d'acteur culturel, économique et touristique.

LA FONDATION

La **Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec** a pris un envol déterminant en 2010, lors du lancement de la grande campagne de financement destinée à soutenir la construction du pavillon Pierre Lassonde du Musée. Cette campagne recueille les contributions privées et assure le parachèvement de ce grand projet emblématique pour le Québec.

Unique, la grande campagne a aussi confirmé le rôle important que joue la Fondation dans l'évolution du Musée à long terme, par exemple en soutenant ses initiatives. Grâce à une utilisation judicieuse de ses fonds, la Fondation favorise le développement des collections par de nouvelles acquisitions, le financement d'expositions et le soutien aux activités et aux programmes éducatifs et culturels destinés à tous.

« Le Musée est un lieu unique où l'art constitue en soi une récompense dans la mesure où il change la vie et alimente la magie du quotidien. Le contact avec l'art est une source intarissable d'inspiration qui permet d'imaginer, de créer et d'accomplir. »

- J. R. PORTER

CONTRIBUEZ À VOTRE TOUR

Vous aussi – comme l’a fait Alfred Pellan en enrichissant le patrimoine des Québécois – pouvez à votre manière, marquer pour toujours le paysage culturel du Québec. De façon concrète, vous manifesterez le sens du partage qui vous anime en posant un geste bénéfique à l’ensemble de la communauté.

Par un don planifié, vous inscrirez votre marque dans la culture et dans le temps. En faisant le choix qui vous convient le mieux, vous mettrez dès aujourd’hui votre patrimoine à profit.

Peu importe la valeur ou la nature de votre don, vous bénéficierez de la reconnaissance offerte par le Musée et la Fondation et profiterez d’avantages fiscaux substantiels.

UN DON ALTRUISTE

Le don planifié est un geste libre et réfléchi qui permet de réaliser une action philanthropique au profit d’une cause qui vous est chère. C’est l’aboutissement d’une réflexion et d’un processus de planification financière, fiscale ou successorale. Le don planifié peut prendre diverses formes :

- Le don testamentaire;
- Le don par le biais d’une assurance vie;
- Le don de valeurs mobilières (actions cotées en Bourse, obligations, parts d’un fonds commun de placement);
- Le don d’actifs immobiliers ou d’objets de valeur;
- Le don d’épargne retraite (Fonds enregistré de revenu de retraite, Régime enregistré d’épargne retraite, Fonds de revenu viager, Compte de retraite immobilisé).

D’autres formules existent et peuvent être adaptées à vos souhaits, entre autres, la rente de bienfaisance assurée par un tiers ou la fiducie de bienfaisance.

POURQUOI

Au-delà des retombées fiscales, un donateur cherche avant tout à soutenir du mieux qu'il peut la cause ou l'organisation qu'il chérit, de sorte que son don planifié devient un véritable moyen et fait une réelle différence, aujourd'hui et dans le futur.

En fait, un don planifié concrétise votre vision de ce que vous souhaitez que votre patrimoine actuel accomplisse dans l'avenir. Par votre engagement, vous soutiendrez le Musée, par exemple; dans l'acquisition d'œuvres d'artistes de la relève, dans la mise en valeur d'une collection ou dans la garantie que les enfants auront un accès annuel aux arts.

Selon la formule que vous retiendrez, la Fondation vous accordera sa reconnaissance, maintenant et pour toujours.

RENOUVELABLE ET DURABLE

Le don planifié n'est pas compliqué et il est durable dans le temps. Parlons-en et déterminons ensemble comment l'affecter aux initiatives qui vous tiennent à cœur et comment choisir le meilleur levier pour maximiser sa portée.

Le don planifié est renouvelable. En capitalisant votre don, la Fondation peut, si vous le souhaitez, ne verser que les intérêts annuels aux initiatives que vous aurez choisies, de sorte que votre générosité sera perpétuelle.

UN DON AVANTAGEUX

Le don planifié peut donner droit à un avantage fiscal dont le donateur profitera rapidement, soit dès la préparation de sa déclaration de revenus.

Le don testamentaire, de son côté, offre comme avantage fiscal de minimiser considérablement les impôts à acquitter par la succession.

UN APPUI CONSIDÉRABLE

Nous serons heureux de discuter avec vous des initiatives que votre don planifié pourrait soutenir. Nous vous suggérons toutefois de consulter votre conseiller financier ou un spécialiste en fiscalité afin de connaître les nombreux avantages associés à ce type de don.

La Fondation peut aussi vous proposer des programmes précis ou vous guider vers des ressources indépendantes, notamment le programme *Un héritage à partager* md de l'Association canadienne des professionnels en dons planifiés (CAGP).

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec Madame Michèle Bujold,
michele.bujold@fmnbaq.org ou à **418 682-2228, poste 221.**



LA FONDATION DU MUSÉE NATIONAL
DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

AU SERVICE D'UN GRAND MUSÉE

| M | N | B | A | Q

La planification philanthropique impose intégrité et respect,
le personnel de la Fondation du MNBAQ adhère à un code strict d'éthique et de confidentialité.

LA FONDATION DU MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC EST UN ORGANISME DE BIENFAISANCE
ENREGISTRÉ AUPRÈS DE L'AGENCE DU REVENU DU CANADA, ET SA DIRECTION EST MEMBRE DE:



ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS
EN GESTION PHILANTHROPIQUE



www.fmnbaq.org

925, GRANDE ALLÉE OUEST, BUREAU 120, QUÉBEC (QUÉBEC) G1S 1C1